

Le 28 décembre 2012

CONVOCACTION à L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Vous êtes conviés à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire 2012 du Comité Départemental de Tourisme Equestre du Val d'Oise (CDTE 95) qui aura lieu le :

Lundi 28 janvier 2013 - 20 heures 30

**Maison des Comités Sportifs Jean Bouvelle
106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE**

Ordre du jour :

- Elections des Membres du Comité Directeur,

Conformément à nos statuts et à notre règlement intérieur, un quorum de 1/4 des adhérents centres équestres à jour de cotisation à la FFE 2013 et représentant au moins 1/4 des licenciés doit être atteint pour que l'Assemblée délibère valablement. Nous souhaitons donc vivement votre participation.

Vous avez la possibilité de voter sur place le jour de l'assemblée générale ou, à votre choix, le vote par correspondance est autorisé. Les documents utiles au vote sont joints à cette convocation.

*Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale sera à nouveau convoquée, sans limite de quorum le :
Lundi 18 février 2013 à 20 heures 30 au siège social du CDTE 95.*

Le bureau des votes sera ouvert à compter de 16 heures jusqu'à 20 heures 45.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président



François LEJOUR